



Conseil de sécurité

Distr. générale
22 octobre 2013
Français
Original : anglais

Lettre datée du 18 octobre 2013, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur, en application de la résolution [2100 \(2013\)](#) du Conseil de sécurité, de vous faire tenir ci-joint la note verbale datée du 11 octobre 2013 par laquelle la Mission permanente de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies a communiqué au Conseil de sécurité un rapport sur les actions menées par les forces françaises au Mali dans le cadre de leur mandat (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre et de son annexe à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) **BAN** Ki-moon



Annexe

[Original : français]

La Mission permanente de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Bureau du Secrétaire général et a l'honneur de lui faire part de ce qui suit.

En application du paragraphe 18 de la résolution [2100 \(2013\)](#) du Conseil de sécurité, la France vous prie de trouver ci-joint le rapport sur les actions menées depuis le 1^{er} juillet 2013 par les forces françaises en soutien à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA).

Pièce jointe

Rapport

La résolution 2100 (2013) du Conseil de sécurité, dans son paragraphe 18, demande à la France de faire rapport au Conseil de sécurité sur la mise en œuvre de son mandat en soutien à la MINUSMA.

Depuis le 1^{er} juillet 2013, date de création de la MINUSMA, aucune action de combat « en cas de danger grave et imminent » n'a été répertoriée, et le Secrétaire général n'a formulé aucune demande à la France en ce sens.

Néanmoins, il convient de souligner la quinzaine d'opérations conjointes menées par l'opération Serval avec la MINUSMA, qui atteste des relations de confiance entre les deux forces. Cette relation de confiance permet également un appui régulier et réciproque à partir de moyens qui font défaut de façon temporaire ou permanente.

<i>Date</i>	<i>Type de menace</i>	<i>Action conduite</i>	<i>Bilan</i>
24 juin-8 juillet	Menace groupe armé djihadiste	Opération de recherche en coopération avec la MINUSMA et les forces armées du Mali, région Ahsongo-Ménaka	Renseignement terrain – présence affichée – pas de saisie
15-21 juillet	Menace groupe armé djihadiste avérée	Participation du bataillon de la Force armée tchadienne d'intervention au Mali à une opération dans le nord du Mali	Renseignement terrain – prise matériels et munitions
19 juillet	Manifestations dans le centre de Kidal	Patrouilles mixtes MINUSMA/Serval	Dispersion d'une manifestation et sécurisation du centre-ville
28 juillet-11 août	Menace groupe armé djihadiste	Soutien dans le cadre de la sécurisation de l'élection présidentielle – coopération avec les forces armées du Mali et la MINUSMA sur Bamako	Sécurisation efficace de Bamako et des abords de l'aéroport
28 juillet-11 août	Menace groupe armé djihadiste	Soutien dans le cadre de la sécurisation de l'élection présidentielle – coopération avec les forces armées du Mali et la MINUSMA	Sécurisation des bureaux de vote sans incidents
14 et 15 août	Manifestations Mouvement national pour la libération de l'Aawad à Kidal et Aguelhok	Déploiement d'une section Serval sur Kidal et action du détachement de liaison et d'appui sur Aguelhok	Dispersion de la manifestation et sécurisation du centre-ville
17 août	Manifestations à Aguelhok	Patrouilles mixtes MINUSMA/Serval	Dispersion de la manifestation et sécurisation du centre-ville

<i>Date</i>	<i>Type de menace</i>	<i>Action conduite</i>	<i>Bilan</i>
4-15 septembre	Présence groupe armé djihadiste	Participation du bataillon nigérien à une opération de recherche de l'opération Serval, région Aguelhok Tabenkort	Renseignement terrain – participation aux saisies de munitions et de matériels
13 septembre	Attentat à la grenade sur la banque à Kidal	Intervention de neutralisation sur grenade à la banque	Sécurisation du secteur par la MINUSMA avec son détachement de liaison et d'appui et destruction de la grenade
16 septembre	Manifestation et occupation de l'aéroport à Kidal suite à l'annonce de la venue d'un ministre	Intervention conjointe MINUSMA/Serval par déploiement d'une section	Sécurisation de l'aéroport qui permet sa réouverture au bout d'une heure
19 septembre	Menace terroriste possible	Soutien dans le cadre de la sécurisation de l'investiture d'Ibrahim Boubacar Keïta à Bamako	Sécurisation de l'aéroport et de ses abords
28 septembre	Attentat à Tombouctou	Intervention de neutralisation, enlèvement, destruction des engins explosifs en soutien de la force d'intervention rapide de la MINUSMA	Sécurisation du camp qui avait subi l'attaque et neutralisation des explosifs encore sur zone
30 septembre	Prise à partie par des jeunes du Mouvement national pour la libération de l'Aawad et tentative de destruction de la banque à Kidal	Sécurisation de la banque par section Serval, envoi d'une section d'infanterie en renfort à l'aéroport et intervention de neutralisation sur grenade à la banque	Sécurisation du centre de Kidal et destruction de la grenade – 3 membres du Mouvement national pour la libération de l'Aawad neutralisés
9 octobre	Menace groupe armé djihadiste	Patrouille du bataillon burkinabé avec appui aérien rapproché de l'opération Serval à Tombouctou	Sécurisation du secteur – présence affichée – pas de saisie
20 octobre-3 novembre	Exploitation renseignement antérieur	Opération de recherche en coopération avec la MINUSMA et les forces armées du Mali, région Bourem-Bamba	À venir
En attente	Tentative de destruction du pont de Bentia	Reconnaissance/sécurisation du pont avec éléments du bataillon nigérien	À venir

Les détachements de liaison et d'appui réalisent en permanence et conjointement des actions ou des opérations avec les bataillons de la MINUSMA auprès desquels ils sont déployés. Ils ont réalisé depuis le 1^{er} juillet environ 70 patrouilles conjointes.

De plus, le travail au quotidien des détachements de liaison et d'appui français, déployés au sein des bataillons de la MINUSMA, est à mettre en exergue. Ces éléments conseillent, coordonnent et appuient au jour le jour leurs homologues de la MINUSMA durant leurs missions de patrouille et de contrôle du milieu.
